

REPUBLIQUE DU TCHAD

MINISTRE DE LA PROSPECTIVE ECONOMIQUE
ET DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX

SECRETARIAT D'ETAT

SECRETARIAT GENERAL

PROJET POUR L'AUTONOMISATION DES
FEMMES ET LE DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE
AU SAHEL (SWEDD)

UNITE-TRAVAIL-PROGRES
وحدة. عمل. تقدم



TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ELABORATION DU PLAN DE GESTION SECURITAIRE DANS LES ZONES D'INTERVENTION DU PROJET POUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE SUB- SAHARIENNE PLUS (SWEDD+)

I - INTRODUCTION

Le Tchad est un pays sahélien et enclavé d'Afrique centrale, qui fait face à des défis sécuritaires liés aux conflits dans les pays voisins ainsi qu'aux conséquences du changement climatique, avec l'accélération de la désertification et l'assèchement du lac Tchad. Le pays a un niveau de pauvreté élevé avec 42% de la population qui vit en dessous du seuil de pauvreté national. L'indice du capital humain de la Banque mondiale pour le Tchad est de 0,30. Cela signifie qu'un enfant qui naît aujourd'hui sera 70 pourcent moins productif à l'âge adulte qu'un enfant qui a reçu une éducation de qualité et bénéficié de services de santé adaptés. Avec 856 décès pour 100 000 naissances vivantes, le Tchad a l'un des taux de mortalité maternelle les plus élevés au monde, un phénomène aggravé par le nombre élevé de grossesses précoces (164,5 naissances pour 1 000 adolescentes de 15 à 19 ans). Pour améliorer sa situation socio-économique et accroître le bien-être de sa population à travers la capture du Dividende Démographique, le Tchad met en œuvre depuis 2015 le projet pour l'autonomisation de la Femme et le Dividende Démographique au Sahel (SWEDD) qui en est à sa 2^{ème} phase qui prend fin en 2024 avec le soutien financier de la Banque Mondiale.

Le Tchad bénéficie du nouveau Projet régional pour l'Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique en Afrique sub-saharienne Plus (SWEDD+) qui s'appuie sur le projet SWEDD (Projet d'Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique au Sahel) et permettra d'intensifier les interventions. Ce nouveau projet qui va de 2024 à 2028 englobe le Burkina Faso, le Tchad et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui participent également au projet SWEDD en cours et couvrira également la République du Congo, le Sénégal, la Gambie et le Togo

Le projet SWEDD+ comprendra trois composantes qui renforceront l'autonomie des filles et des femmes aux niveaux individuel, communautaire et sociétal, en s'appuyant sur l'approche multisectorielle des 4E (Eduquer, Autonomiser, Améliorer et Employer).

Composante 1 : concevoir et mettre en œuvre des interventions transformatives en matière de genre qui favorisent l'autonomie sociale et économique des filles et des femmes ;

Composante 2 : améliorer la disponibilité des services de SRMNIA-N (santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile, des adolescents et nutrition) et le nombre d'agents de santé qualifiés au niveau communautaire ; et

Composante 3 : favoriser l'engagement et la capacité régionale et nationale pour l'élaboration de politiques sur l'égalité des sexes, et la gestion du projet.

Au Tchad, Le SWEDD+ sera étendu à cinq (5) nouvelles provinces en plus des douze (12) provinces couvertes par le précédent Projet SWEDD2 portant le total des provinces bénéficiaires à dix-sept (17) à savoir le Lac, le Hadjer Lamis, le Kanem, le Salamat, le Batha, le Wadi Fira, Borkou, l'Ennedi Est, le Mayo Kebbi Est, le Mayo Kebbi Ouest, la Tandjilé , le Chari Baguirmi, le Bahr El-Gazel, l'Ennedi Ouest, le Ouaddaï, le Guera et le Mandoul.

La mise en œuvre du SWEDD+ est susceptible de créer des impacts environnementaux et sociaux ainsi que des risques sécuritaires, d'où la nécessité d'élaborer un plan de gestion sécuritaire (PGS) proposant des mesures d'atténuation.

En effet, le Cadre environnemental et social (CES) de la Banque Mondiale (BM), en particulier les normes environnementales et sociales 1 et 4 (NES1 et NES4), exigent que les emprunteurs évaluent et gèrent les risques et les impacts sociaux potentiels découlant des opérations financées par la BM, *y compris les menaces contre la sécurité humaine, les conflits intercommunautaires ou interétatiques, ainsi que la criminalité ou la violence générale*. Les emprunteurs sont tenus de préparer des **Évaluations des Risques de Sécurité** et des **Plans de Gestion de Sécurité** qui identifient et atténuent les risques posés par des niveaux élevés de conflit et de violence. Ces menaces contre la sécurité humaine dans les zones d'intervention du projet doivent être suivies, atténuées ou gérées pendant la mise en œuvre du projet dans la mesure où elles affectent les bénéficiaires, les actifs du projet et la réussite des objectifs de développement des projets.

Les présents termes de référence sont élaborés pour le recrutement d'un Consultant en vue d'élaborer le Plan de Gestion des Risques Sécuritaires (PGS) pour la mise en œuvre du projet SWEDD+ dans les dix-sept (17) provinces d'intervention du projet.

II - OBJECTIFS

L'objectif principal est d'élaborer un PGS sur la base de l'Evaluation des Risques Sécuritaires qui elle-même permet d'identifier systématiquement les risques de sécurité potentiels pour les travailleurs du SWEDD+, les zones d'intervention, les actifs et les activités ainsi que les communautés affectées par le projet.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Faire une analyse méthodique des menaces, des vulnérabilités, des risques et des facteurs contextuels qui pourraient causer ou exacerber les risques contre la sécurité humaine en lien avec les activités du SWEDD+ ;
- Dresser un inventaire de ces risques de sécurité et proposer les mesures d'atténuation y relatives, les parties responsables et les calendriers ;
- Élaborer un **Plan de Gestion Sécuritaire** qui permette de gérer, de façon satisfaisante, la prévention et la réponse aux risques sécuritaire liés aux activités du Projet.

III. METHODOLOGIE

La méthodologie à utiliser est celle de procéder dans un premier temps à l'évaluation des risques de sécurité liés à la mise en œuvre du SWEDD+.

En effet, le processus de gestion des risques, c'est-à-dire l'approche et le processus qui permettront de procéder à l'évaluation des risques de sécurité se feront de façon suivante :

- Faire l'état des normes, règles et bonnes pratiques en matière de gestion des risques sécuritaires des projets sous financement de la Banque mondiale ;
- Inclure la législation nationale et internationale en vigueur, les normes environnementales et sociales de la Banque mondiale et les autres bonnes pratiques internationales applicables aux risques sécuritaires.

La matrice ci-dessous présente la méthodologie de l'évaluation des menaces/risques de sécurité.

Matrice des risques		Impact				
		Négligeable	Mineur	Modéré	Sévère	Critique
P R O B A B I L I T É	Très probable	Faible	Moyen	Élevé	Très élevé	Inacceptable
	Probable	Faible	Moyen	Élevé	Élevé	Très élevé
	Modérément probable	Faible	Faible	Moyen	Élevé	Élevé
	Improbable	Faible	Faible	Faible	Moyen	Moyen
	Très improbable	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible

III. TACHES DU CONSULTANT

Le travail du Consultant sera axé sur :

1. **Contexte de sécurité, incidents et environnement de menaces :** Contexte de sécurité stratégique : description du contexte général du pays en termes de conflits, d'insécurité, de tensions, etc. Inclure des informations relatives au nombre d'incidents de violence armée¹, au nombre de décès, etc. Faire l'état des acteurs armés si pertinent, y compris les forces de sécurité internes et externes. Inclure autres données applicables, par exemple chômage, pauvreté et inégalité ; niveaux et types de criminalité ; troubles politiques, mouvements et conflits sociaux endémiques ; terrorisme ; attitude générale vis-à-vis du projet et des problèmes qui y sont liés.
2. **Situation actuelle :** description plus détaillée d'évènements principaux et récents du pays. Inclure des informations plus précises quant aux différentes provinces d'intervention du projet (le cas échéant). Fournir des prévisions sur la situation de sécurité (inclure des données récentes d'incidents si pertinent).

¹ Utiliser des données liées à la sécurité collectée par, entre autres, l'appareil des Nations Unis.

3. **Évaluation des risques de sécurité.** Principaux risques : fournir les informations principales relatives au conflit, à la violence et à l'insécurité, c'est-à-dire identifier quels sont les principaux facteurs contribuant à l'insécurité. Indiquer quelles sont les tendances principales du contexte actuel. Suite à cela, identifier quels sont les risques principaux. Pour chaque risque, estimer le niveau de probabilité et l'impact potentiel de ces menaces sur le projet. Grâce à ces évaluations et en utilisant la matrice des risques ci-dessus, établir le niveau d'acuité de chaque risque.
4. **Matrice des risques** : inclure chaque risque/menace identifiée dans la matrice des risques afin de fournir un aperçu général.
5. **Aperçu des risques de sécurité et mesures d'atténuation (registre des risques de sécurité)** : Inclure un tableau qui fournit déjà un aperçu très global des différents risques, leur niveau de risques, et une proposition de mesures d'atténuation. Pour chaque risque, fournir une analyse du contexte, en citant les faiblesses et les forces. Ces analyses aideront dans l'élaboration de mesures d'atténuation. Indiquer si le projet peut répondre à ces risques ou pas.
6. **Plan de gestion sécuritaire** : un dispositif qui permettra de gérer, de façon satisfaisante, la prévention et la réponse aux risques sécuritaire liés aux activités du Projet. Ce Plan doit avoir un coût et définir les responsabilités., il doit en outre être muni d'un mécanisme de suivi par le Projet et les institutions concernées.
7. **Autres informations** : si pertinent, inclure un aperçu du contexte de sécurité dans chaque province où le projet sera mis en œuvre.
8. **Annexes** : Inclure des annexes pertinentes par exemple des cartes, des données, etc.

IV. ORGANISATION

L'Elaboration du Plan de Gestion Sécuritaire ainsi que l'Evaluation des Risques de Sécurité sera conduite sous la supervision du coordonnateur du projet avec la participation active des experts du Projet. Un consultant sera mobilisé par l'UGP pour réaliser cette étude, estimant que la mission se déroulera dans un délai de vingt (20) jours ouvrables.

Le Chronogramme détaillé des différentes étapes de l'élaboration du PGS se présente comme suit :

DIFFERENTES ETAPES DE L'ELABORATION	2023									
	OCTOBRE									
	S1		S2			S3			S4	
Réunion de démarrage										
Revue documentaire										
Rédaction du document										
Présentation du Document Provisoire										
Insertion des commentaires de l'UGP										
Insertion des commentaires de la BM										
Réunion de validation par la DEELCPN										
Dépôt de la version Finale du PGS										

V. PROFIL DU CONSULTANT

Formation avancée en gestion des risques de sécurité ou combinaison appropriée de formation et d'expérience ;

- Au moins 5 ans d'expérience directe dans l'application du cycle de gestion des risques de sécurité dans des lieux à risque élevé ;
- Connaissance des processus de conformité établis au niveau international pour les entrepreneurs et consultants, bonnes pratiques industrielles internationales, familiarité avec le processus ISO 31000, etc.
- Expérience directe de coordination et liaison avec des prestataires/consultants ainsi qu'avec les éléments de sécurité armés de l'État déployés sur le site, les représentants communautaires et les structures de gestion au niveau des projets.
- Une expérience de terrain dans le secteur humanitaire ou privé serait un atout.
- Élaboration et mise en œuvre de plans et de procédures de gestion des risques de sécurité de projet englobant de multiples parties prenantes ;
- Intégrité, haut degré d'auto-organisation et excellentes compétences en travail d'équipe et en gestion du flux de travail ;
- Une bonne connaissance du CES et procédure de la BM serait un atout.

VI. Contrat et affectation

La durée du contrat est de vingt (20) jours ouvrables. Le lieu d'affectation est N'Djamena et les dix-sept (17) provinces des zones d'intervention du Projet.

VII. Méthode de recrutement

Le/La consultant(e) pour l'élaboration du Plan de Gestion de la sécurité et de l'évaluation des risques Sanitaires sera recruté (e) sur la base de ses expertises conformément aux procédures de sélection des consultants individuels de la Banque mondiale version révisée de juillet 2016, 2018 et 2020.

ANNEXE

Le document du PGS devra avoir un plan indicatif suivant :

RESUME EXECUTIF

EXECUTIVE SUMMARY

INTRODUCTION

PRESENTATION DU PROJET

OBJECTIFS DU PGS

DEMARCHE METHODOLOGIQUE

NORMES ET BONNES PRATIQUES INTERNATIONALES

EVALUATION DU RISQUE SECURITAIRE

PLAN DE GESTION DE SECURITE

SECURITE PHYSIQUE

CONSIGNE DE SECURITE

SUPERVISION ET CONTRÔLE DES OPERATIONS DE SECURITE

GESTION DU PERSONNEL DE SECURITE PRIVEE ET PUBLIQUE

MECANISME DE SUIVI

PLAN DE REPONSE EN CAS D'URGENCE

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES